

**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
**Fédération des Syndicats CNT PTT**  
**33 rue des Vignoles**  
**75020 PARIS**  
**Tel : 06.60.76.82.99**  
<http://www.cnt-f.org/fedeptt/>  
[fede.ptt@cnt-f.org](mailto:fede.ptt@cnt-f.org)



---

## **Appel financier pour soutenir les syndicalistes de la CNT PTT victimes de la vengeance ingrate de La Poste après des grèves**

**FABRICE** : délégué syndical de la CNT, il participe à la grève au Centre de Tri de Bègles en 2005. Suite à une action collective le GIGN intervient à l'intérieur de l'Etablissement pour mettre fin à la grève. Quelques jours plus tard, 14 syndicalistes (CGT, SUD et CNT) sont convoqués à des Conseils de Discipline locaux et nationaux. Les sanctions tombent : plusieurs mois de mise à pied, des déplacements d'office, et un licenciement : Fabrice, le seul contractuel, les 13 autres étant fonctionnaires.

Aux Prud'hommes, Fabrice ne sera pas réintégré. Depuis, il a retrouvé du boulot ailleurs.

Aujourd'hui, 3 ans après les faits, tout le monde est mis en examen pour différents motifs et est convoqué au Tribunal prochainement.

### **Il faut donc de l'argent pour payer l'avocat**

**SERGE** : facteur à Marseille, il participe à la grève en mai dernier contre le projet « Facteur d'Avenir ». La grève dure 3 semaines..

En juin, Serge est convoqué pour une enquête administrative suite à une prise de parole (5 minutes) « non autorisée » par son supérieur. D'autre part, il est accusé d'avoir « forcé », seul, une porte blindée lors d'une rencontre avec la Direction de La Poste.

Il est convoqué une 1<sup>ère</sup> fois au Conseil de Discipline le 10 septembre, puis le 26 septembre.

La Poste décide de le mettre à pied pendant 2 ans : **SANS SALAIRE !!!!!**

D'autre part, Serge a pris un avocat pour déposer 3 plaintes au pénal contre La Poste et certains de ses dirigeants. Il a également attaqué sa mise à pied au Tribunal Administratif. Il faut maintenant payer l'avocat.

### **Notre objectif est donc de l'aider financièrement et de lui assurer un revenu mensuel pendant ces 2 ans.**

« Les petits ruisseaux faisant..... », chacune et chacun est donc invité-e à verser mensuellement (à l'aide d'un virement automatique) une somme fixe (même minime) à la CNT PTT du Rhône qui transmettra à Serge ce « revenu ».

---

#### **Pour aider financièrement Fabrice et Serge :**

Je verse tous les mois                    € (pour cela je retourne la demande de versement mensuel)

J'envoie un chèque de solidarité ( à l'ordre de la CNT PTT 69)

*Adresse : CNT PTT 69                    BP 2600                    69218 LYON CEDEX 2*



**CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL  
SYNDICAT CNT PTT du Rhône  
BP 2600  
69218 LYON CEDEX**

Objet : demande de virement d'une somme fixe à date fixe

Madame, Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir enregistrer l'ordre suivant au profit de notre syndicat.

Nom et adresse : .....  
.....  
.....  
.....

Coordonnées bancaires :

Nom de la Banque : .....

Adresse de l'agence : .....

Intitulé du compte : .....

Numéro de compte : .....

Clé RIP ou RIB : .....

Je demande qu'à partir du ..... prochain la somme de :  
..... (en chiffres)  
..... (en lettres)

Références à indiquer : **soutien aux syndicalistes**

soit versée chaque mois au profit du syndicat CNT PTT du Rhône dont le compte est le suivant :

CCP 912 31 M LYON  
RIP : 20041 01007 0091231M038                      clé RIP 06  
IBAN FR.32.20041.01007.0091231M038.06              clé IBAN 32  
*Pour les virements internationaux                      Code BIC : PSSTFRPLYO*

J'ai noté qu'à tout moment je peux modifier ou interrompre ce versement en avisant directement ma banque.

Date et signature

*À renvoyer au syndicat qui transmettra*